



Infraction à la loi électorale

## HAREL plaide l'erreur de bonne foi



PHOTO D'ARCHIVES LUC LA FORCE

**Criblé de dettes, Vision Montréal a été contraint d'utiliser les recettes de 40 000 \$ d'un récent cocktail de financement pour cautionner légalement un prêt contracté l'hiver dernier, alors que le parti était pourchassé par ses créanciers.**



**JEAN-MICHEL NAHAS**

nahasjm@ruefrontenac.com

La formation a été forcée d'obtenir un prêt de 550 000 \$ à la toute fin de 2009. Dans le parti, 18 élus se sont portés garants de cette somme, par tranche de 10 000 à 20 000 chacun. Louise Harel a cautionné une part de 240 000 \$ du prêt. La loi électorale est toutefois claire à ce sujet : un électeur ne peut cautionner plus de 10 000 \$ sur un emprunt.

« Nous n'avions plus le choix, c'était une question d'honneur, il fallait payer nos fournisseurs,

a dit Louise Harel mercredi après-midi. Nous étions pressés de les rembourser, ça s'est fait très vite et personne au parti n'était au courant de cette loi-là. »

L'emprunt a été fait entre Noël et le jour de l'An, alors que les institutions bancaires « sont fermées trois jours sur cinq », a précisé M<sup>me</sup> Harel, qui parle d'une erreur de bonne foi.

Les 40 000 \$ amassés lors d'une activité de financement de Vision Montréal tenue en mars ont déjà été remis à la banque qui a approuvé le prêt au parti. Comme Louise Harel s'était portée garante d'une importante partie de cet emprunt, d'autres montants devront rapidement être acheminés à l'institution financière. « Nous avons des garanties supplémentaires à leur donner pour pouvoir libérer le cautionnement de Mme Harel », a expliqué Soraya Martinez, directrice générale de VM.

### « Pas de leçon à recevoir du maire ! »

La chef de Vision Montréal s'est pour sa part montrée cinglante à l'endroit du responsable des finances au comité exécutif, Alan DeSousa, qui a convoqué les médias ce matin pour faire le point sur « les fraudes commises par Louise Harel ».

« Nous n'avons pas de leçon à recevoir de ce parti », a rétorqué Soraya Martinez, rappelant qu'Union Montréal était visée par cinq enquêtes policières relatives à des irrégularités dans l'octroi de contrats au privé.

Interrogée sur sa connaissance de la loi électorale, Mme Martinez a affirmé littéralement dormir avec le volumineux document de 1 000 articles. « C'est ma nouvelle bible de chevet », a-t-elle lancé.

### Débâcle financière

L'Opposition officielle à la Ville nage en pleine tourmente financière, en déficit de près de 800 000 \$, selon ses états financiers. La formation de Louise Harel devra d'abord régler cette question de cautionnement, en s'assurant que chacun de ses élus n'endosse pas une part du prêt de plus de 10 000 \$. Cette situation devrait rentrer dans l'ordre d'ici un mois ou deux, d'après Soraya Martinez.

VM s'attaquera ensuite au paiement de ses dettes. « Nous sommes en reconstruction », a simplement dit M<sup>me</sup> Harel, sans préciser comment et quand le déficit sera remboursé.



Livres | Claudia Larochelle

### *Osti de fif!* — Jasmin Roy brise le silence et le cycle de la honte

« Mon passage au secondaire a été des plus atroces. Dans ce livre, j'ai décidé de témoigner sans pudeur et de commenter toutes les conséquences que ces années d'humiliation ont eues sur l'ensemble de ma vie.

Golf | Mario Brisebois

### Tournoi des Maîtres — Les favoris scrutés à la loupe

Le compte à rebours achève en prévision du tournoi des Maîtres, lequel retient l'attention de façon particulière et accrue cette année en raison de la situation particulière entourant le retour au jeu de Tiger Woods.

Technologie |

Jean-François Codère

### Wave Generation — Incursion au coeur de la production sonore de jeux vidéo

Le lancement, mardi prochain, du cinquième épisode de la série de jeux vidéo Splinter Cell, conçu à Montréal par Ubisoft, sera une nouvelle occasion de rayonner pour Wave Generation, une petite entreprise spécialisée dans la production sonore qui, sans bruit, décroche d'importants contrats avec les plus importants éditeurs au monde.

**QUÉBEC – Le Parti québécois somme le gouvernement de Jean Charest de « changer son rapport de force avec Ottawa » afin de récupérer quelque 8 milliards de dollars qui traîneraient, selon lui, dans une brochette de litiges. Pour y parvenir, le parti souverainiste somme Jean Charest de larguer sa « patente », le Conseil de la fédération, et d'amorcer des négociations bilatérales « de nation à nation ».**



Selon Alexandre Cloutier, le critique péquiste en matière constitutionnelle, le Québec n'a plus les moyens de perdre le moindre sous avec les objectifs qu'il s'est fixés dans son dernier budget.

Le gouvernement, dit-il, demande aux Québécois d'accepter une kyrielle de hausses de tarifs et de taxes pour retrouver l'équilibre budgétaire, mais lui-même fait preuve d'un laxisme inacceptable dans l'accomplissement de ses propres devoirs.

« Il y a plus de 8 milliards de litiges avec le gouvernement fédéral, calcule Cloutier. Au lieu d'aller chercher l'argent à Ottawa, on se tourne vers les poches des Québécois. »

Juste avec les 2,2 milliards que Québec pourrait récolter d'Ottawa en obtenant un règlement sur l'harmonisation sur la TPS comme l'Ontario et la Colombie-Britannique, « ça représente six ans de la nouvelle taxe sur l'essence », dit-il.

## Nation à nation

Mais pour parvenir à aller chercher l'argent que le gouvernement canadien « doit » au Québec, dit le Parti québécois, le gouvernement Charest doit envoyer « un signal fort » et revenir à la stratégie de négociations bilatérales « de nation à nation ».

Et Jean Charest, ajoute le député péquiste, doit redevenir « le porteur de ballon », comme tous les premiers ministres avant lui.

Le gouvernement du Québec doit mettre fin à sa participation au Conseil de la fédération pour marquer un point de transition dans sa façon de travailler avec le gouvernement fédéral, dit Alexandre Cloutier. « C'est une bébelle inventée par Benoît Pelletier en 2003 qui, après sept ans (d'existence), est un échec. »

Le laxisme du gouvernement libéral est tellement grand devant Ottawa que le Québec n'est même pas capable de mettre la main sur un chèque de 137 millions de dollars que lui doit le fédéral à la suite d'un jugement judiciaire.

« C'est l'exemple le plus frustrant pour les Québécois, dit Cloutier. Il y a deux ans, on a gagné en Cour d'appel fédérale, qui a condamné Ottawa à nous payer la somme de 137 millions (pour le programme de stabilisation des revenus) et on n'est même pas capable de faire exécuter ce jugement. C'est l'exemple qui démontre le plus à quel point le gouvernement du Québec est à genoux devant le gouvernement fédéral. »

À ce dossier s'ajoutent les 800 millions pour le programme d'aide financière pour les études post-secondaires, les 2,2 milliards pour l'harmonisation de la TPS et de la TVQ, le milliard perdu dans le plafonnement de la péréquation en novembre 2008 et le retranchement de 664 millions dans les transferts fédéraux.

En tout, dit le PQ, il y en a pour plus de huit milliards qui attendent dans les coffres du gouvernement canadien.

## Moins que la moyenne

Alexandre Cloutier rejette du revers de la main l'argument souvent évoqué par le premier ministre Jean Charest, qui soutient que l'ensemble des transferts fédéraux ont augmenté de près de 7 milliards depuis son arrivée au pouvoir.

« Il y a eu augmentation des paiements de transfert, oui, mais il y a eu moins d'augmentation pour le Québec que pour la moyenne canadienne », dit-il.

Selon un tableau tiré du budget 2009-2010 du gouvernement du Québec, l'Ontario a vu ses

### AUGMENTATION DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX AUX PROVINCES DEPUIS 1999-2000 (en millions de dollars et en pourcentage)

	1999-2000	2009-2010	Aug. en M\$	Aug. en %
Ontario	4 715	14 292	9 577	203
Alberta	1 311	3 132	1 821	139
Colombie-Britannique	2 230	4 785	2 555	115
Manitoba	1 805	3 359	1 554	86
Québec	9 263	16 671	7 408	80
Nouveau-Brunswick	1 571	2 489	918	58
Nouvelle-Écosse	1 778	2 649	871	49
Île-du-Prince-Édouard	326	490	164	50
Saskatchewan	892	1 171	279	31
Terre-Neuve-et-Labrador	1 457	1 080	-378	-26
<b>Total</b>	<b>25 349</b>	<b>50 118</b>	<b>24 769</b>	<b>98</b>

paiements de transfert augmenter de 203 % dans la dernière décennie, l'Alberta, de 139 %, la Colombie-Britannique, de 115 %, le Manitoba, de 86 % et le Québec, de 80 %. La moyenne canadienne des augmentations de transferts fédéraux a été 98 % selon cette source (voir le tableau).

Cela démontre bien que la stratégie

du gouvernement Charest de s'en remettre au Conseil de la fédération pour ses revendications à Ottawa est un échec, dit le député péquiste. Alors si les libéraux veulent « faire le ménage dans les dépenses gouvernementales », ils devraient jeter aux rebus le Conseil de la fédération, « un organisme qui ne sert absolument à rien »



## La caricature du jour

### Nouvelle mesure pour lutter contre le tabagisme





**Les jeunes qui voudront conduire un scooter devront désormais réussir un cours de conduite obligatoire d'une durée d'au moins six heures, une première.**



**MARILOU SÉGUIN**

seguinm@ruefrontenac.com

Jusqu'ici, les nouveaux conducteurs n'avaient qu'à réussir un examen théorique pour obtenir le droit de conduire ces petits bolides à deux ou trois roues pouvant atteindre une vitesse maximale de 70 km/h et munis d'un moteur d'au plus 50 cm<sup>3</sup>.

Mais à compter du 2 mai, une nouvelle disposition modifiant le Code de la sécurité routière rendra obligatoire la réussite du cours Programme d'éducation à la sécurité routière - Conduite d'un cyclomoteur pour obtenir le droit d'en conduire un, les scooters pouvant être utilisés dès l'âge de 14 ans si les parents l'autorisent.

En 2008, plus de 38 000 scooters étaient autorisés à circuler dans la province selon les données de la Société d'assurance automobile du Québec, dont 2 575 appartenaient à des moins de 16 ans.

C'est presque deux fois plus qu'en 2003, alors que 20 000 cyclomoteurs étaient enregistrés au Québec.

Selon la SAAQ, la majorité des conducteurs sont des jeunes, mais comme ce sont les propriétaires qui sont enregistrés, il est possible qu'un véhicule appartenant à un parent soit en réalité conduit par un adolescent, souligne Audrey Chapat, porte-parole de la Société, pour mettre ces données en perspectives.

#### Risques d'accidents

En moyenne, au Québec, 963 cyclomotoristes sont blessés chaque année, parfois mortellement selon les données de la SAAQ.

En 2008, quatre cyclomotoristes sont morts sur la route, alors que 56 ont été blessés gravement et que près de 1 000 ont subi des blessures légères.

« L'inexpérience de la conduite et une tendance à adopter des comportements à risque font en sorte que les jeunes de 14 à 16 ans, qui représentent la majorité des conducteurs de cyclomoteurs, sont surreprésentés parmi les accidentés de la route », indique la SAAQ.

Puisque dans bien des cas, le scooter est le premier véhicule à moteur qui permet aux jeunes d'accéder au réseau routier sans la supervision d'un adulte, le nouveau cours obligatoire vise à améliorer le bilan routier en préparant mieux les futurs conducteurs.

#### Pas d'examen pratique

Le tout nouveau cours, d'une durée minimale de six heures, sera donné par les écoles de conduite de moto reconnues par l'Association québécoise du transport et des routes qui souhaiteront l'offrir.

On y passera en revue les différents

facteurs de risque liés à l'individu, au véhicule et à l'environnement, et on y sensibilisera les jeunes au partage de la route avec les autres usagers, en plus d'y détailler les différentes manœuvres de conduite. Mais comme par le passé, aucun examen pratique ne sera exigé.

Rappelons que depuis décembre 2008, il est interdit au conducteur d'un cyclomoteur de moins de 16 ans de transporter un passager, et qu'il est interdit de vendre, de louer ou de mettre à la disposition de quiconque un équipement conçu pour accroître la puissance ou la vitesse maximale d'un cyclomoteur.



**À compter du 2 mai, les jeunes qui veulent conduire un scooter devront suivre un cours de conduite obligatoire.**

PHOTO D'ARCHIVES RUEFRONTENAC.COM



## Hausses de tarifs pour les contribuables - subvention de 13 M \$ à GE

**QUÉBEC – Une semaine après avoir déposé un budget difficile à avaler pour les contribuables québécois, le gouvernement Charest accorde une « contribution non remboursable » de plus de 13 millions de dollars à la multinationale General Electric, dont le chiffre d'affaires dépasse les 150 milliards de dollars US.**



Le premier ministre Jean Charest a annoncé, mercredi, qu'Investissement Québec accordait une contribution financière non remboursable de 13,3 millions à Générale Électrique du Canada pour « la fabrication de nouveaux produits aéronautiques complexes » à son usine de Bromont, un projet dont le coût global est évalué à 63,5 millions de dollars.

Quelque 80 emplois directs sont à prévoir au fil des six prochaines années, indique-t-on. On peut donc calculer un financement public d'au moins 27 708 \$ par emploi-année.

Répartie en quatre versements, la « contribution non remboursable » du gouvernement du Québec « reconnaît la pertinence de prendre des mesures pour augmenter la compétitivité de l'industrie aéronautique du Québec et renforcer notre position parmi les leaders mondiaux dans ce domaine », a déclaré M. Charest.

Le ministre du Développement économique, Clément Gignac, a

ajouté que « la force de notre industrie (aéronautique) repose sur l'action de plusieurs maîtres d'œuvre et d'équipementiers de classe mondiale tels que Générale Électrique ».

Chez Investissement Québec, on nous a précisé qu'« une contribution non remboursable n'équivaut pas à un don, parce qu'il y a des conditions et un suivi qui y sont rattachés, notamment quant à la création d'emplois ».

### Aider un géant

L'usine Générale Électrique de Bromont, qui emploie présentement 545 personnes, est spécialisée dans le forgeage à chaud et à froid d'aubes de compresseurs de réacteurs d'avions.

Elle appartient à General Electric, une société américaine qui emploie plus de 300 000 personnes dans une centaine de pays et dont le chiffre d'affaires s'établissait à 157 milliards de dollars US en 2009.

Le directeur de l'usine, M. Philippe Simonato, a assuré que « Bromont est particulièrement bien cotée dans le groupe GE Aviation ». Quoi qu'il en soit, « le contexte économique actuel a durement touché l'usine et la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain accentue les difficultés », a-t-il plaidé.

« Le soutien du Québec nous permettra de participer pleinement à la relance à venir dans l'industrie aéronautique. »

Au Parti québécois, le député de Nicolet-Yamaska, Jean-Martin Aussant, a reconnu qu'il était important de soutenir l'industrie aéronautique québécoise.

Prenant soin de dire qu'il « n'accuse pas General Electric d'abuser de quoi que ce soit », il se demande toutefois « si c'est une utilisation logique des fonds publics que d'aider un géant étranger

à augmenter ses profits plutôt que de soutenir l'éclosion de PME québécoises ».

### Hausses de tarifs

M. Aussant a supputé que les 13,3 millions de dollars auraient été plus utiles si on les avait investis dans la formation de la main-d'œuvre spécialisée. « Les gros joueurs ont plus besoin d'une main-d'œuvre bien formée que d'argent », croit savoir le député péquiste, qui souligne que la somme ne représente pas même un centième de un pour cent du chiffre d'affaires global de General Electric.

Cette « contribution non remboursable » à Générale Électrique survient, rappelons-le, une semaine après le dépôt d'un

budget provincial instituant d'importantes hausses de taxes et de tarifs.

Les contribuables paieront en effet quelque 3,5 milliards de dollars de plus, au fil des trois prochaines années, pour résorber un déficit de 11,3 milliards des finances publiques. Pendant ce temps, les entreprises ne verseront que 800 millions de dollars supplémentaires.

L'effort demandé aux entreprises représentée en fait 7 % du déficit à résorber, tandis que celui exigé des contribuables constitue 31 % du montant. Questionné sur cette disproportion au lendemain du dépôt du budget, le premier ministre Charest avait déclaré qu'il lui semblait convenable de demander un effort moindre aux entreprises, étant donné qu'elles « créent des jobs ».



## Le Journal en lock-out, ON NE LE LIT PAS.

DEPUIS LE 24 JANVIER 2009, LES 253 VRAIS ARTISANS DU JOURNAL DE MONTRÉAL SONT SUR LE TROTTOIR.



POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ, VISITEZ

Rue Frontenac  
WWW.RUEFRONTENAC.COM



CLAUDE ROBINSON

**Bien au-delà de la cause d'un créateur qui se bat pour son oeuvre face à une « multinationale sans scrupules », le site [www.clauderobinson.org](http://www.clauderobinson.org), lancé mercredi à l'initiative d'amis de l'auteur et de la SARTEC, se veut aussi le combat du public pour ses droits fondamentaux.**



PAÏCALE  
LÉVESQUE

[levesquep@ruefrontenac.com](mailto:levesquep@ruefrontenac.com)

« C'est un viol ! » lance Louise Robinson, la grande soeur de celui à qui le juge Auclair avait enfin reconnu, après une bataille de 15 ans, la paternité de Robinson Curiosité l'automne dernier.

Mercredi matin, lors de la conférence de presse du lancement du site Web, c'est le coeur dans la gorge que la dame, accompagnée de son fils Robert Lalonde, est venue remercier personnellement les amis de son frère, Pierre Paquet (président et éditeur de Voir) et Claude Dubois (cofondateur de Transcontinental), pour ne nommer

que ceux-là, ainsi que la SARTEC (Société des auteurs de radio, télévision et cinéma), représentée par Sylvie Lussier, de maintenir, mais surtout de pousser encore plus loin leur soutien à Claude Robinson.

« Le public s'identifie à cette cause-là parce que ce n'est pas seulement le combat de Claude, c'est celui pour les droits d'auteur, mais aussi parce que ça montre que ça vaut la peine qu'ils se battent pour leurs droits tout courts », a soutenu, très émotive, M<sup>me</sup> Robinson.

Malgré les apparences, Claude Robinson est loin d'être sorti du bois dans cette lutte juridique qui l'oppose à Cinar. Même si le jugement de la Cour supérieure rendu en août dernier lui a donné raison sur toute la ligne, le créateur n'a pas touché un seul sou de ce qu'on lui devait (10 millions de dollars avec les intérêts) : Cinar et ses co-défendeurs internationaux ont porté en appel la décision du juge Auclair.

C'est donc à bout de ressources financières qu'il a repris sa croisade contre ceux que son ami Pierre Paquet a qualifiés de « multinationale sans scrupules ». Croisade qui s'annonce longue puisque l'appel ne devrait être entendu qu'à l'automne 2011. « Claude n'a plus d'argent et ses adversaires le savent bien. Mais Claude n'est pas seul sur son île », soulève M. Paquet, précisant que Claude n'a rien à voir dans ce qu'il qualifie de « mouvement citoyen ».



## Cheval de bataille

Le site Web, en activité depuis mercredi, est le cheval de bataille de ses amis et de la SARTEC, qui y solliciteront l'appui financier du public, mais aussi pour l'informer sur toute cette affaire.

En 2002, la SARTEC avait fait appel à la générosité de ses membres et récolté 84 000 \$, ce qui avait permis à Claude Robinson de régler une partie des frais de cour, qui s'élevaient à 250 000 \$ en 15 ans, tel que l'a précisé Sylvie Lussier, porte-parole de l'initiative.

Les dons, encore supervisés par la Caisse de la culture et le conseil d'administration de la SARTEC, serviront à nouveau à payer les frais

juridiques. Les frais d'avocat de M. Robinson, toujours défendu par Me Florence Lucas du cabinet Gowlings, advenant une victoire, seraient réglés à même le montant versé par ses adversaires.

« L'objectif n'est pas tant financier que général, soit d'apaiser Claude pour qu'il ne soit pas inquiet financièrement, lui permettant de se consacrer plus léger à son combat », précise Pierre Paquet.

« Pour moi, que le public soit touché par la cause de mon frère, c'est déjà une victoire », a confié Louise Robinson. Notons qu'en à peine quelques jours, près de 5000 personnes s'étaient déjà jointes au groupe Facebook Opération Claude Robinson. « Si ça peut lui redonner l'énergie qu'il faut pour se battre et aussi lui redonner le goût de créer, au fond, c'est aussi ça notre objectif », ajoute Pierre Paquet.

Parce que l'envers de la médaille ici, c'est que derrière le héros qui se bat et qui triomphe (ou presque) de Goliath, plus triste encore que le fait qu'on ait « démoli l'âme d'un créateur », comme le dit sa soeur, c'est que la famille de Claude Robinson, et vice-versa, ait dû se passer de lui durant 15 ans. « J'ai perdu un oncle », a carrément dit son neveu Robert Lalonde. « Aux Fêtes cette année, c'était la première fois qu'on passait des Fêtes en famille en sentant Claude présent d'esprit. On a retrouvé enfin, même si c'était brièvement, l'homme qu'il était », raconte Louise Robinson.

Depuis, Claude s'est de nouveau isolé avec ses boîtes et ses dossiers. Un nouveau sacrifice pour lui et sa famille qui, espérons-le, ne sera pas vain.



Pierre Paquet et Sylvie Lussier appuient la croisade de Claude Robinson.

PHOTO ROGERIO BARBOSA





**Parce qu'ils ont offert une piètre performance mardi soir à Long Island, permettant notamment aux Islanders de décocher pas moins de 42 tirs sur Jaroslav Halak, les joueurs du Canadien doivent patienter encore un peu avant d'obtenir la confirmation de leur participation aux séries éliminatoires.**



Selon le site Internet [www.sportsclubstats.com](http://www.sportsclubstats.com), les chances du Canadien de se qualifier pour les séries s'élèvent tout de même aujourd'hui à 99,6 pour cent.

Une défaite des Rangers contre les Maple Leafs mercredi soir assurerait au Canadien une place dans les séries. Si les Rangers devaient l'emporter, il faudrait que le Canadien obtienne au moins un point lors de son

prochain match jeudi soir contre les Hurricanes en Caroline du Nord pour atteindre son objectif avant le dernier week-end du calendrier régulier.

### **Des léthargies inquiétantes**

La source d'inquiétude dans le camp du Canadien est l'absence de production de certains attaquants de premier plan. Voici quelques exemples :

- Michael Cammalleri n'a pas marqué de but à ses 10 derniers matchs et il n'a récolté que deux mentions d'aide en sept matchs depuis son retour au jeu.

- Scott Gomez n'a pas trouvé le fond du filet à ses 12 dernières rencontres.

- Benoît Pouliot n'a fait bouger les cordages qu'une seule fois à ses 12 dernières parties.

- Andrei Kostitsyn n'a enregistré que trois buts depuis son retour au jeu, il y a 17 matchs.

De plus, l'attaque à cinq en arrache avec un rendement de 5 en 37, pour un faible taux d'efficacité de 13,51 pour cent au cours des 10 derniers matchs.

### **Toujours coriaces, ces Hurricanes**

Les Hurricanes ont beau être éliminés, ils ne représentent jamais une proie facile, surtout contre le Canadien. On se sou-

vient de leur victoire de 2 à 1 remportée le 31 mars au Centre Bell alors que Cam Ward avait repoussé 34 tirs. Le CH a battu deux fois les Hurricanes cette saison, dont un gain obtenu en tirs de barrage, mais il présente néanmoins un fiche de 6-12-1 dans les 19 derniers affrontements avec les Hurricanes.

L'équipe dirigée par Paul Maurice présente un très bon dossier de 23-13-3 en deuxième moitié de saison. Elle a récemment battu à deux reprises les Penguins et les Capitals.

Mardi soir, les Hurricanes se sont payé un pique-nique de 8 à 5 contre le Lightning à Tampa.

Les joueurs du Canadien se sont entraînés durant 30 minutes mercredi après-midi au RBC Center. Andrei Markov, Scott Gomez, Brian Gionta, Tomas Plekanec et Roman Hamrlik ont obtenu congé.

### **Retour de Spacek**

Après avoir raté les trois dernières rencontres en raison d'un virus, Jaroslav Spacek a indiqué aux médias qu'il est fin prêt à reprendre sa place dans la formation.

Malgré les critiques à son endroit, le vétéran défenseur présente tout de même le deuxième meilleur différentiel de l'équipe, soit plus 11. Markov est le meneur avec une

fiche défensive de plus 12.

« Je me sens beaucoup mieux que jeudi dernier, a fait savoir Spacek sur les ondes de CKAC. La période de repos m'a fait du bien. J'ai participé à quelques séances d'entraînement et je suis heureux de pouvoir revenir au jeu avant la fin de la saison. Je veux aider l'équipe à terminer le plus haut possible au classement. C'est certain qu'on aurait plus de chances de gagner en première ronde si on pouvait éviter d'affronter la meilleure équipe dans l'Est, soit les Capitals. »

Jacques Martin n'a pas confirmé officiellement le retour de Spacek, se contentant de dire que s'il revient dans la formation, il devra apporter des changements à ses trios et à ses paires de défenseurs. Il faut souligner que Marc-André Bergeron a bien joué en remplacement de Spacek.

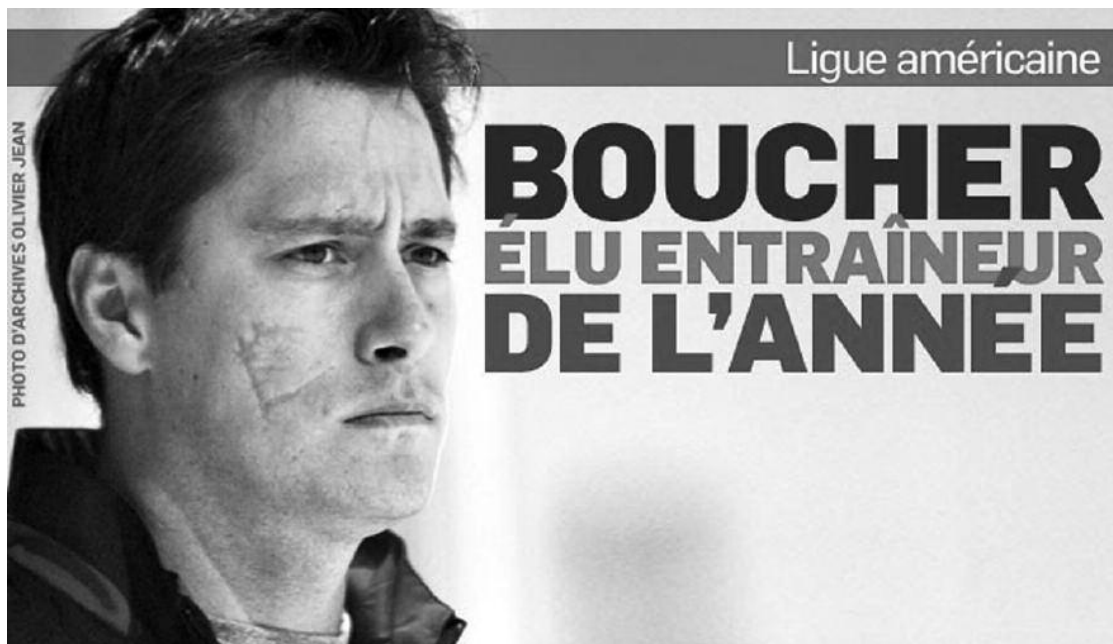
### **L'importance d'être prêt dès le départ**

Les joueurs du Canadien sont tous conscients qu'ils ont laissé filer, mardi soir, une belle occasion d'assurer leur participation aux séries en y allant de ce piètre effort collectif face aux Islanders.

« On veut régler la question dès jeudi soir en l'emportant contre les Hurricanes, a affirmé Ryan O'Byrne. Ça ne nous tente pas d'attendre le résultat du match Flyers-Rangers vendredi soir pour connaître notre sort. On ne veut pas s'inquiéter au sujet des résultats des autres formations dans la lutte pour une place dans les séries. »

Maxim Lapierre, de son côté, a rappelé l'importance d'être prêt pour amorcer la rencontre de jeudi. Il est vrai que ce fut pitoyable comme performance en première période mardi soir à Uniondale alors que le Canadien a été dominé 15 à 5 au chapitre des tirs au but.

En terminant, les Hurricanes et les dirigeants de la LNH ont convoqué les médias pour une conférence de presse jeudi à 12 heures 30 au RBC Center. On annoncera que la ville de Raleigh sera l'hôte du match des étoiles en janvier 2011.



**On s'en doutait un peu beaucoup. La filiale du Canadien, les Bulldogs de Hamilton, est entre bonnes mains. Leur entraîneur, Guy Boucher, a été élu entraîneur de l'année dans la Ligue américaine de hockey.**



Boucher a été le choix des autres entraîneurs du circuit et des membres des médias affectés à la couverture régulière des 29 équipes de la ligue.

Sous la direction de Boucher, les Bulldogs ont fracassé plusieurs marques d'équipe, dont le nombre de victoires en une saison et le plus haut total de points au classement.

Avec deux matchs au menu avant la fin de la saison régulière, les Bulldogs présentent un dossier de

51-17-7-3 pour 112 points.

Les Bulldogs possèdent le meilleur dossier en défense (2,24 buts alloués par rencontre) et le troisième en attaque (3,38 buts).

#### Le troisième de l'organisation du CH

Boucher est devenu le troisième entraîneur d'une filiale du Canadien à mériter le trophée A.R. Pieri Memorial. Al MacNeil, deux fois (saisons 1971-1972, 1976-1977 à la tête des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse) et Claude Julien (2002-2003 avec les Bulldogs de Hamilton) ont été les deux autres.

La nomination de Boucher peut être classée dans la colonne des exploits. Il a mené ses Bulldogs à une saison historique dans un contexte par moments presque irréel.

« Je n'avais jamais dirigé dans de telles conditions, avec les nombreuses absences dues aux blessures, à des rappels du Canadien ou à des transactions, a-t-il déclaré au cours d'une conférence téléphonique. Les joueurs ont bien réagi. Ils n'ont pas vu ça comme une menace, mais plutôt un défi intéressant à relever.

« Je me souviens d'un moment en particulier, a ajouté l'entraîneur recue dans la Ligue américaine.

Nous avons perdu (blessures et rappels) nos meilleurs éléments en attaque. Ce soir-là, les gars joueurs avaient serré les rangs, nous n'avions accordé que 12 lancers à nos rivaux. »

Le match en question a eu lieu le 6 février. Les Bulldogs ont vaincu les Marlies de Toronto, dans l'édifice de l'ennemi, 2 à 1. Manquaient à l'appel les attaquants Ben Maxwell, David Desharnais, Brock Trotter, Mathieu Darche, Ryan White et le défenseur Yannick Weber, tous alors avec le Canadien.

On dit de Boucher qu'il dirige une bonne équipe de la Ligue Américaine au sein de laquelle, toutefois, on ne voit pas beaucoup d'espoirs intéressants pour la Ligue nationale.

L'ex-entraîneur des Voltigeurs de Drummondville réplique : « Je dis souvent à mes joueurs non repêchés de ne jamais laisser aux autres le soin de décider de leur avenir. Il est beaucoup question des joueurs repêchés en première ronde n'ayant pas fait carrière dans la LNH, mais rarement de ceux qu'on ne voyait pas réussir au départ et qui ont percé. Ils sont très nombreux. Si vous m'aviez dit, alors qu'il jouait dans les rangs juniors, qu'Alexandre Burrows se retrouverait dans la Ligue nationale, sur un premier trio (avec les

Canucks de Vancouver), je ne l'aurais pas cru. C'est pourtant aujourd'hui le cas. Je compare souvent les joueurs de hockey à des fleurs qu'on arrache trop vite plutôt que d'en prendre soin patiemment. »

#### Le tremplin de Jaques Demers

La nomination de Boucher a ravivé de beaux souvenirs chez l'ex-entraîneur du Canadien Jacques Demers. En 1982-1983, il tenait les guides de l'Express de Fredericton, équipe-école des Nordiques.

« Après ma nomination au titre d'entraîneur de l'année dans la Ligue américaine, les portes de la Ligue nationale se sont ouvertes », de rappeler celui qui fut le dernier entraîneur à mener le Canadien à la conquête de la coupe Stanley lors de la saison 1992-1993.

Effectivement, peu de temps après sa nomination au titre de coach de l'année dans la Ligue américaine, le légendaire « prof » Caron lui confiait le poste d'entraîneur en chef des Blues de Saint Louis. Ce fut le début d'une exceptionnelle carrière avec Saint Louis, Detroit, Montréal et Tampa Bay. Sur cette remarquable feuille de route, on note sa nomination au titre d'entraîneur de l'année dans la Ligue nationale deux années consécutives.

#### Vers la LNH

Demers a dirigé une équipe de la LNH lors de 1 000 matchs consécutifs.

Il garde bien en mémoire cette saison de 1982-1983 à la tête de l'Express.

« Je revois tous ces jeunes joueurs : Gaston Therrien, Louis Sleigher, Richard David, Jacques Richard. Comme coach, je voulais un jour atteindre la Ligue nationale. Les joueurs, eux, espéraient y faire le saut ou y retourner. »

L'ex-entraîneur aujourd'hui Sénateur se réjouit de la nomination de Boucher.

« Je n'entends que de belles choses à son sujet. Il a fait un travail remarquable quand on songe aux nombreux rappels faits par le Canadien à cause de blessures. Je lui accorde beaucoup de crédit pour le retour de Sergei Kostitsyn avec le Canadien. C'est une question de temps avant de voir Guy Boucher derrière un banc de la Ligue nationale. »

# NICKLAUS: «Le retour de Woods ne me surprend pas»

**AUGUSTA, Géorgie - On prévoit du soleil et beaucoup de birdies à Augusta pendant les prochains jours. « Nous allons assister à un très beau party », précise Sandy Lyle, champion du tournoi en 1988.**



**ANDRÉ ROUSSEAU**

rousseaua@ruefrontenac.com

Il s'agira d'une grande fête printanière où les regards du monde entier seront tournés vers Tiger Woods, de retour au jeu après une absence de 144 jours.

Après avoir analysé le pour et le contre, le golfeur de 34 ans a choisi le club Augusta National pour son retour à la compétition. C'est un endroit qu'il connaît mieux que quiconque et où il a remporté énormément de succès depuis 1997.

Même s'il est un peu rouillé, il se croit capable de batailler pour les grands honneurs et de jeter un baume sur toutes les accusations et les rumeurs qui ont circulé à son sujet depuis l'accident survenu près de sa résidence de Windermere, en Floride, à la fin de novembre.

Woods a été établi favori à cinq contre un par les preneurs aux livres de Las Vegas.

« Vous me demandez si Tiger peut battre mon record de 18 victoires dans les tournois majeurs ? Bien sûr que oui, déclare Jack Nicklaus sans hésiter un seul instant. Pourquoi pensez-vous qu'il est ici ? Certainement pas pour obtenir un bilan de santé.

« Il est à Augusta pour faire ce qu'il aime le plus : jouer au golf et remporter la victoire. C'est un tournoi majeur et il veut ajouter un autre veston à sa collection. « Tiger fait de grands efforts pour mettre de l'ordre dans sa vie. Il veut également poursuivre sa carrière. Je suis persuadé qu'il est très heureux d'être de retour dans son milieu de

travail. C'est bien pour lui et c'est très bon pour l'industrie du golf.

## Trois chances en or

Six fois champion sur les terres de Bobby Jones, Nicklaus n'est nullement surpris de voir Woods retourner si vite dans le feu de l'action. Il croyait cependant qu'il jouerait un tournoi ou deux avant de se présenter ici, question de retrouver la touche.

« Tiger veut battre mon record depuis qu'il est tout jeune, ajoute le Golden Bear. C'est son objectif numéro un. Cette année, trois des quatre tournois majeurs ont lieu sur des parcours où il a eu beaucoup de succès dans le passé : Augusta, Pebble Beach et Saint Andrews. Il ne peut donc pas laisser passer cette chance en or.

« S'il avait choisi de se retirer du golf pendant un an, il se serait compliqué la vie en ce qui a trait à la chasse au record. Je ne suis donc pas surpris de le voir à Augusta.

« Mes records finiront par tomber. Si ce n'est pas Tiger qui les bat, ce sera quelqu'un d'autre. À 70 ans, je suis trop vieux pour retourner sur le terrain et essayer d'ajouter quelques victoires à ma fiche ! »

## Nombreux aspirants

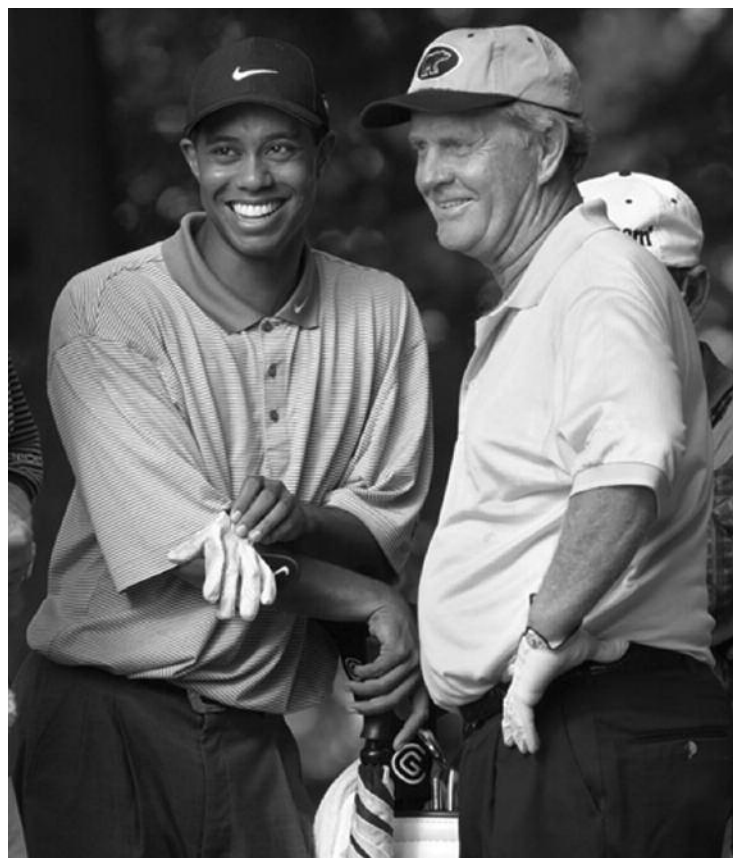
Tiger Woods sera le point de mire, mais plusieurs autres joueurs ont parfaitement le droit de croire en leurs chances de victoire.

« Peu importe ce qu'on raconte au sujet de Woods depuis des mois, le Masters demeure un événement unique, très spécial, déclare le champion en titre, Angel Cabrera. Gagner ce tournoi est la chose la plus difficile à faire. J'ai réussi une fois et ça me donne confiance de pouvoir répéter l'exploit, mais il y a loin de la coupe aux lèvres. »

Parmi les grands noms à surveiller, il y a Ernie Els, de retour au sommet de sa forme, Phil Mickelson, Pádraig Harrington, Retief Goosen, Jim Furyk et Lee Westwood.

À cette liste, il faut ajouter Fred Couples, encore solide à 50 ans, David Duval, Steve Stricker, Vijay Singh, Paul Casey, Luke Donald, K.J. Choi, Tim Clark, Stewart Cink et le flamboyant Ian Poulter.

On pourrait également assister à une surprise de taille, comme ce fut



Jack Nicklaus est persuadé que Tiger Woods battra éventuellement son record de 18 victoires dans les tournois du grand chelem.

PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

le cas en 2003 avec Mike Weir, en 2007 avec Zach Johnson ou en 2008 avec Trevor Immelman.

Pour la première fois, Arnold Palmer sera accompagné de son vieux copain Jack Nicklaus pour frapper la première balle. La cérémonie protocolaire aura lieu à 7 h 40, puis les 96 participants se lanceront à la chasse aux birdies.

Tiger Woods prendra le départ à 14 h 32 en compagnie de K.J. Choi et de Matt Kuchar, ex-champion amateur des États-Unis.

Le Canadien Mike Weir, très décevant depuis le début de l'année, jouera ses deux premières rondes avec Lee Westwood et Matteo Manassero, le jeune prodige de Véronne. Vainqueur au dernier championnat amateur de Grande-Bretagne, Matteo ne fêtera pas ses 17 ans avant le 19 avril !

## Los tres amigos

• ARNOLD PALMER, Jack Nick-

laus et Gary Player formaient le trio le plus populaire durant la compétition « Par 3 ». Les trois amigos totalisent 224 ans ! Au premier trou, ils ont tous eu droit à un mulligan... Palmer est encore solide à 80 ans et on ne lui donnerait pas son âge. Nicklaus a 70 ans et Player est un jeune de 74 ans.

• Fidèle à sa réputation, FUZZY ZOELLER a multiplié les boutades et les échanges avec le public.

• Le Parisien THOMAS LEVET, vice-champion de l'Omnium britannique au début des années 2000, travaille comme analyste pour Canal Plus.

• Il y a SIX golfeurs amateurs parmi les 96 participants : Nathan Smith, Ben Martin, Brad Benjamin, Matteo Manassero, Chang-won Han et Byeong-Hun An.

• Le fer droit de BEN CRENSHAW semble aussi vieux que celui d'Adrien Bigras !